

Caractérisation des matières résiduelles – déchets et collecte sélective du secteur résidentiel 2022

→ Rapport sommaire
15 mai 2024



Table des matières	Liste des figures	3
	Liste des tableaux	3

Introduction	Introduction	4
---------------------	--------------	---

Précisions méthodologiques	Étendue et portée	5
	Échantillonnage	5
	Collectes visées	5
	Analyse des données	5
	Liste des matières	5
	Arrondissement des données	5

Résultats de la caractérisation résidentielle	Génération globale de matières résiduelles	6
	Composition de la collecte sélective	7
	Composition de la collecte de déchets	10
	Matières visées par d'autres filières que la récupération	11

Conclusion	Conclusion	14
	ANNEXE: Taux de récupération par catégorie de matières visées par la collecte sélective pour les trois dernières études de caractérisation	15

Liste des figures

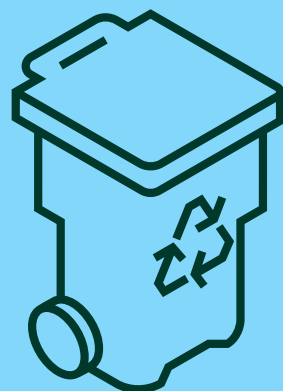
Figure 1 - Génération de matières par personne, par année et par voie de collecte (kg)	6
Figure 2 - Génération de matières 2010 – 2022 par voie de collecte (kg)	6
Figure 3 - Génération totale de matières par année et par voie de collecte (tonnes)	6
Figure 4 – Composition de la collecte sélective par catégorie de matière (tonnes)	7
Figure 5 - Composition (pourcentage basé sur les quantités) de la collecte sélective	7
Figure 6 - Taux de récupération par sous-catégorie de matières visées	8
Figure 7 - Comparaison des taux de récupération des matières recyclables par sous-catégorie de matières visées par la collecte sélective	8
Figure 8 - Composition des déchets	10
Figure 9 - Proportion de matières recyclables dans les déchets	10
Figure 10 – Composition (%) des déchets et autres matières	10

Liste des tableaux

Tableau 1 - Taux de récupération et quantité par matières et catégorie de matières visées - 2022	9
Tableau 2 - Quantité de matières déposées dans la CS ou dans les déchets, mais visées par d'autres filières en 2022	11
Tableau 3 - Quantités de matières déposées dans la collecte sélective lors des trois dernières études de caractérisation, mais visées par d'autres filières	13
Tableau 4 - Quantités de matières déposées dans les déchets lors des trois dernières études de caractérisation, mais visées par d'autres filières	13

Introduction

Éco Entreprises Québec a souhaité aller de l'avant avec une nouvelle étude de caractérisation afin de continuer à suivre les tendances en gestion des matières résiduelles.



L'année 2022 a marqué le début de la transition du régime de compensation vers la modernisation de la collecte sélective avec l'adoption du Règlement sur la responsabilité élargie des producteurs (REP). Depuis sa reconnaissance officielle comme organisme de gestion désigné (OGD) de la REP collecte sélective le 24 octobre 2022, Éco Entreprises Québec a réalisé sa « première » étude de caractérisation des matières résiduelles résidentielle afin de suivre les tendances pour les matières recyclables et de mettre à jour un intrant important de son Tarif, soit le taux de récupération.

Cette « première » fait toutefois suite à une tradition de collaboration de longue date avec RECYC-QUÉBEC puisque de 2006 à 2017, Éco Entreprises Québec et la Société d'État ont financé conjointement la réalisation de plusieurs études de caractérisation des matières résiduelles que ce soit auprès du secteur résidentiel, du hors-foyer ou des centres de tri. Les études de caractérisation du secteur résidentiel visaient à connaître les quantités de matières résiduelles générées, éliminées et récupérées par les résidences privées, et ce, pour différentes catégories et sous-catégories de matières. Ces informations ont permis de suivre l'évolution de la génération et des activités de mise en valeur de ces matières résiduelles au Québec sur une période s'étendant sur plus de 10 ans.

Au-delà de la compréhension du geste citoyen et de l'analyse du système, ces informations ont permis, au fil des ans, de connaître les taux de récupération des matières visées par les programmes municipaux de collecte sélective, programmes compensés par les entreprises, par le biais de Éco Entreprises Québec, dans le contexte du régime de compensation. Cette donnée est un intrant important de la formule de tarification de Éco Entreprises Québec afin de prendre en compte la performance des différentes matières dans le système et de moduler le taux qui leur est associé en conséquence.

Éco Entreprises Québec a donc pris en charge cette nouvelle étude de caractérisation pour la période 2022 en ajustant sa portée afin de se concentrer sur les contenants non consignés, les emballages et les imprimés, matières sous sa responsabilité comme OGD, qu'ils se retrouvent dans la collecte sélective ou dans les déchets. Les données obtenues permettront d'avoir un portrait à jour sur la performance du système et sur les quantités générées sur le territoire québécois et d'orienter les décisions à prendre dans la mise en œuvre de la REP collecte sélective.

Misant sur l'expérience et l'expertise développées depuis toutes ces années, Éco Entreprises Québec a favorisé une méthodologie en continuité avec les études passées, tout en réalisant les ajustements nécessaires en lien avec le cadre spécifique de cette étude.

Précisions méthodologiques

Matières triées en neuf grandes catégories

1 → Papiers et cartons

2 → Verre

3 → Métal

4 → Plastiques

5 → Matières organiques

6 → Encombrants et résidus de CRD

7 → Résidus domestiques dangereux

8 → Textile

9 → Autres

Étendue et portée

L'étude de caractérisation résidentielle 2022 a été réalisée dans 31 municipalités du Québec, réparties dans 20 collectivités constituées d'arrondissements, de villes ou de municipalités régionales de comté (MRC), qui correspondent aux limites « naturelles » des territoires de collecte des matières résiduelles.

Les collectivités se répartissent sur le territoire du Québec dans les cinq régions ou regroupements de régions administratives suivants :

- Montréal;
- Québec / Lévis et Chaudière-Appalaches;
- Laval, Laurentides et Lanaudière;
- Montérégie;
- Outaouais, Estrie, Centre-du-Québec et Mauricie.

Échantillonnage

Dix grappes, composées chacune d'un minimum de cinq logements consécutifs de même type (ex. résidences unifamiliales) situés sur un même côté de rue, ont été étudiées dans chacune des 20 collectivités, pour un total 200 grappes et d'environ 1 000 logements. L'échantillonnage a été réparti sur une période de huit mois, de mai à décembre 2022. Les résidences unifamiliales ainsi que les logements plex et multilogements ont été considérés lors des collectes de matières résiduelles en bordure de rue. Les immeubles de plus de 30 logements ont été exclus de l'étude. Une répartition des grappes dans les milieux urbains et ruraux a été considérée.

Collectes visées

Les deux principales collectes sont visées par la caractérisation, soit la collecte en bordure de rue des déchets et la collecte sélective en bordure de rue des matières recyclables.

Analyse des données

La firme Numéa a été engagée pour soutenir Éco Entreprises Québec dans les analyses des données collectées et compilées par la firme Stantec. La méthodologie générale utilisée pour l'analyse des données recueillies est similaire à celles des études précédentes : estimation du poids par foyer par semaine, calcul de la proportion et estimation du poids généré annuel pour chaque catégorie de matières.

Liste des matières

Plus de 15,6 tonnes de matières résiduelles ont été prélevées pour ensuite être séparées en fonction de neuf grandes catégories de matières et triées en 77 sous-catégories de matières, dont une cinquantaine sont généralement acceptées dans la collecte sélective.

Arrondissement des données

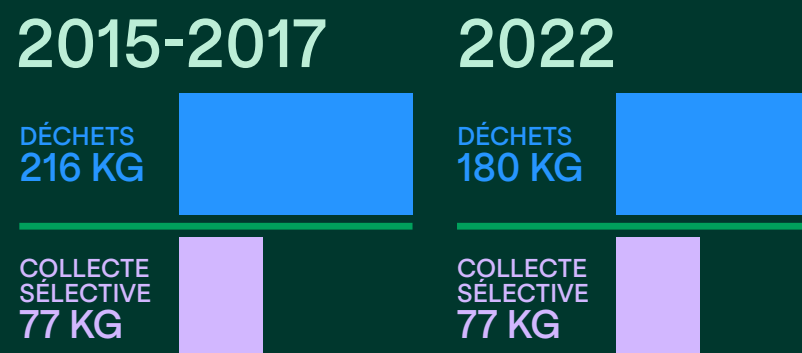
Tous les calculs de totaux, de variation et de répartition en pourcentage sont effectués à partir des données brutes. Afin de faciliter la lecture, l'ensemble des résultats ont ensuite été arrondis. Par conséquent, les totaux affichés dans les tableaux et les figures ne sont pas toujours exactement égaux à la somme des résultats leur correspondant.

Résultats de la caractérisation résidentielle

Génération globale de matières résiduelles

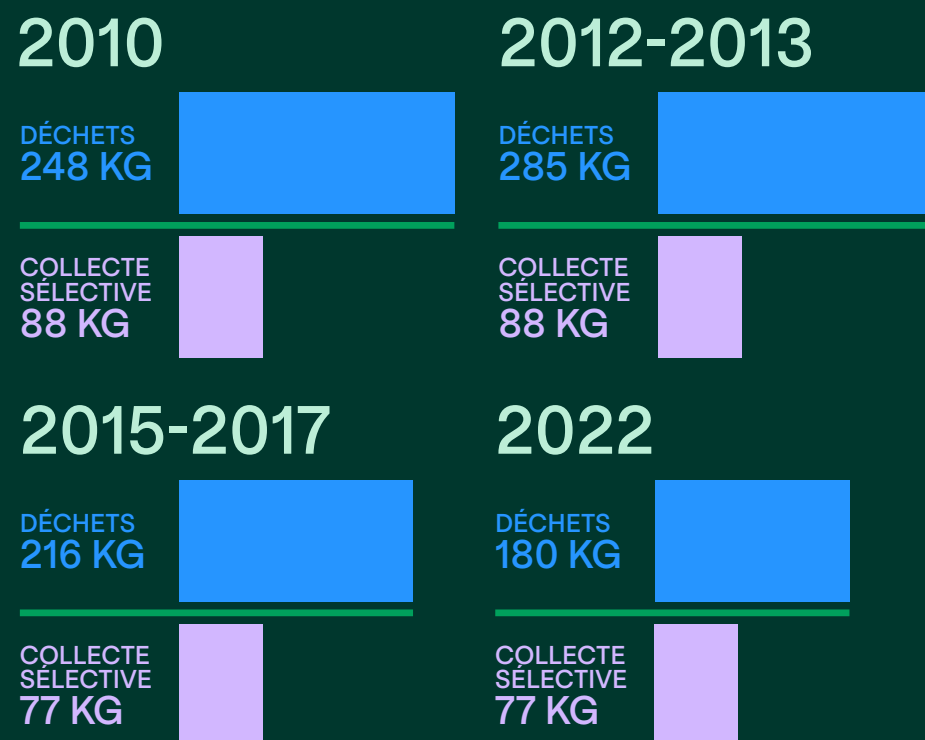
Chaque québécois a généré en moyenne 180 kg de matières envoyées aux déchets et 77 kg de matières dans la collecte sélective (CS) en 2022. Comparativement à l'Étude de caractérisation 2015-2018, on observe une diminution de plus de 12% de matières mises en bordure de chemin en raison de la diminution de la quantité de déchets.

Figure 1 - Génération de matières par personne, par année¹ et par voie de collecte (kg)



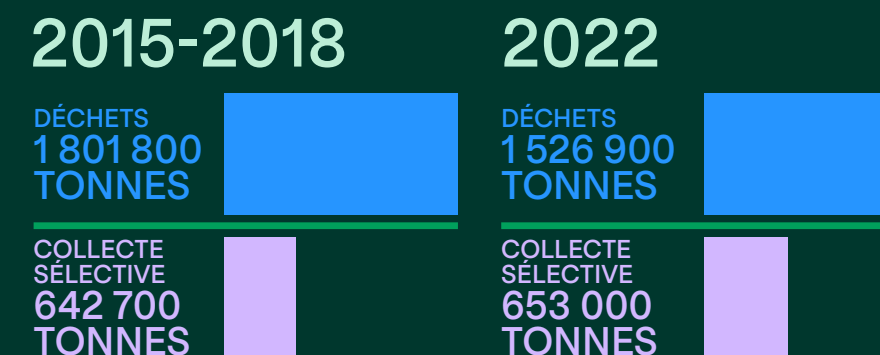
Soulignons que les quantités de déchets générés en 2010 et 2012-2013² étaient respectivement de 248 kg et 285 kg alors qu'elles étaient de 88 kg pour la collecte sélective.

Figure 2 - Génération de matières 2010 – 2022 par voie de collecte (kg)



En 2022, les citoyens québécois ont généré près de 2 180 000 tonnes de déchets et de matières recyclables, contre 2 444 500 en 2015-2017, pour une diminution globale de 11%, et ce, bien que la population du Québec ait augmenté de plus de 4% depuis 2016³. Ce résultat est obtenu par une diminution de 15% des déchets et une hausse de 2% des matières recyclables mis en bordure de chemin.

Figure 3 - Génération totale de matières par année et par voie de collecte (tonnes)



¹ Il s'agit d'une estimation basée sur une extrapolation des quantités basées sur le nombre de ménages et la population au Québec - Recensement 2021, Statistique Canada

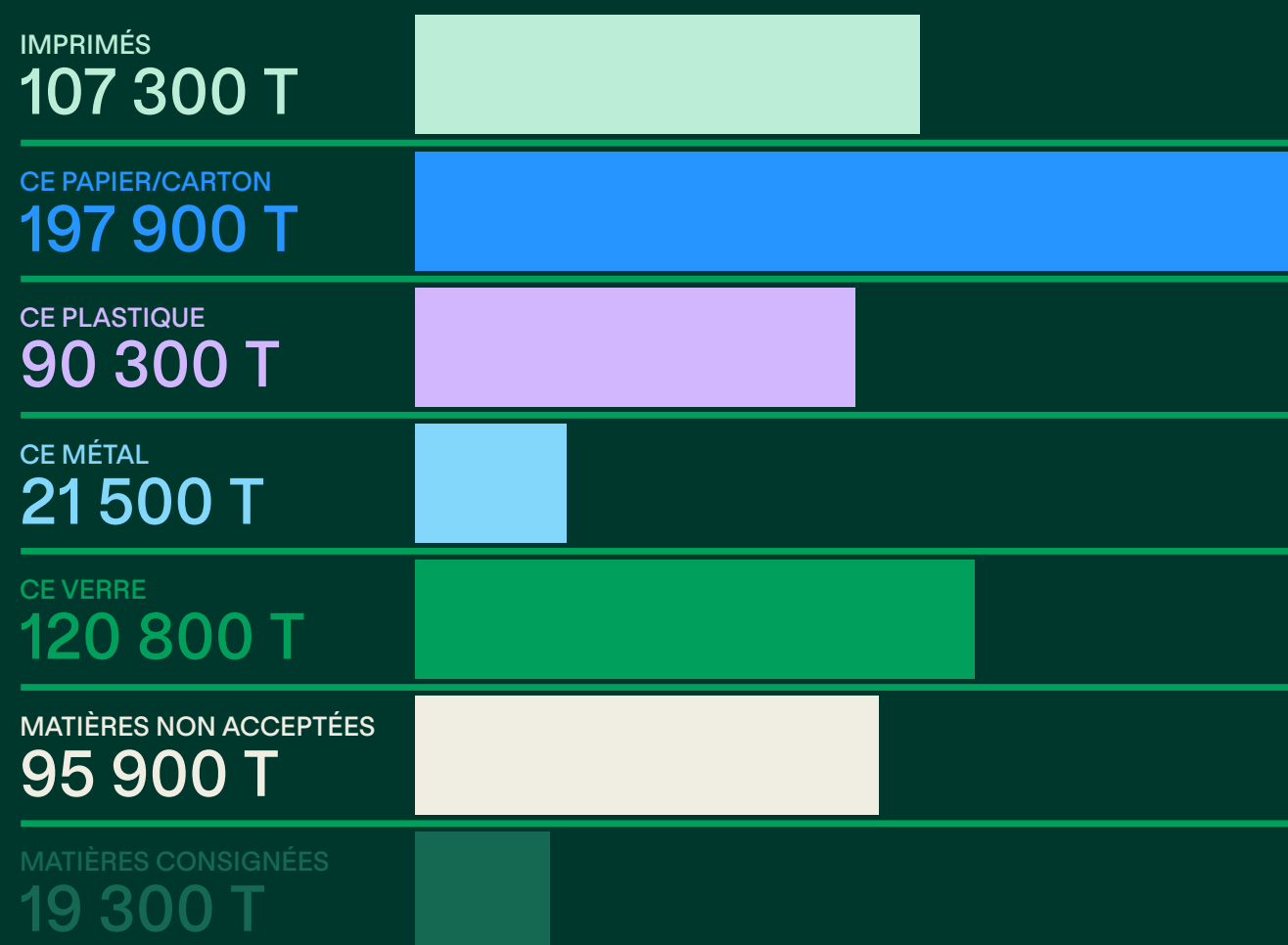
² Tiré du Rapport Synthèse Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel 2012-2013

³ Donnée tirée de Statistique Canada

Composition de la collecte sélective

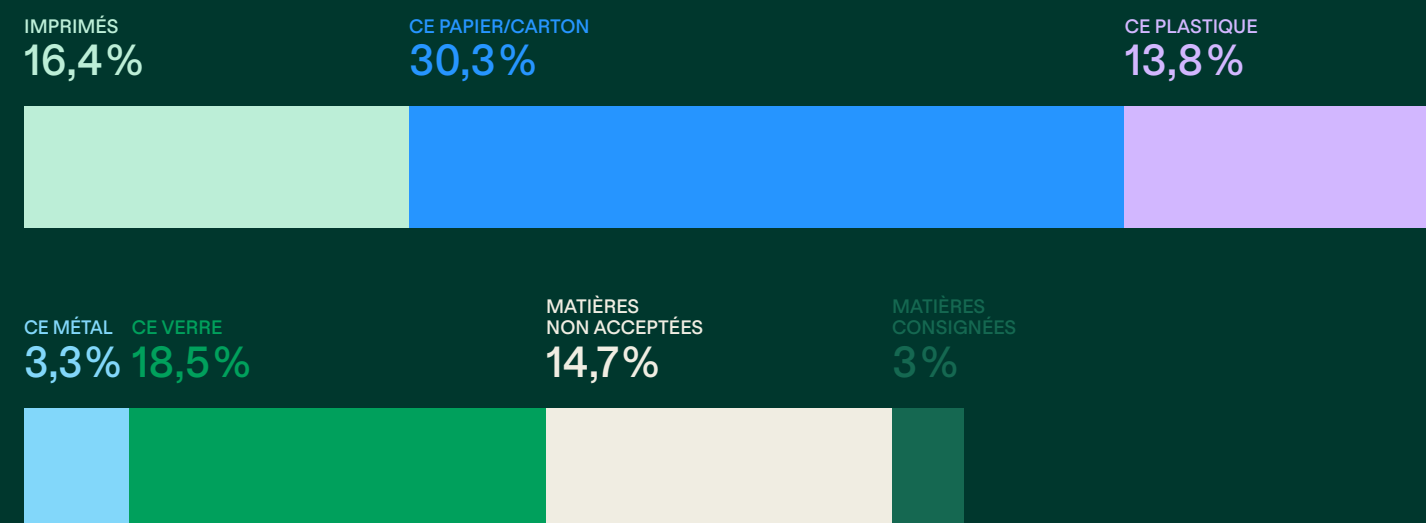
Près de 653 000 tonnes de matières ont transité par la collecte sélective. Les matières recyclables visées par la collecte sélective représentent 82% de ces matières avec près de 538 000 tonnes.

Figure 4 – Composition de la collecte sélective par catégorie de matière (tonnes)



Près de la moitié (47%) des matières composant la collecte sélective sont des fibres (imprimés, papier/carton). Un total de 18% de matières qui se retrouvent à la récupération devraient prendre une autre voie, que ce soient les contenants consignés (3%) ou des matières qui ne sont pas des contenants, emballages (CE) ou imprimés (15%).

Figure 5 - Composition (pourcentage basé sur les quantités) de la collecte sélective



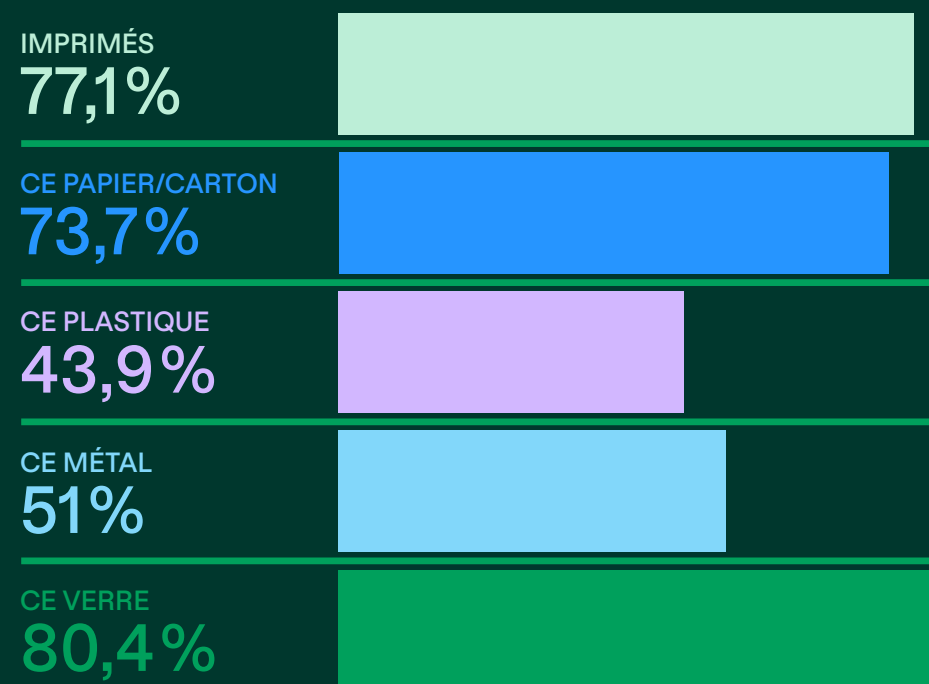
Le taux de récupération global 2022 des matières recyclables est de 66,5%⁴, en hausse d'environ 3 points de pourcentage relativement au taux de 2015-2017.

⁴Ce taux n'inclut pas les matières consignées, car elles ne sont pas visées par le régime de compensation ni la REP.

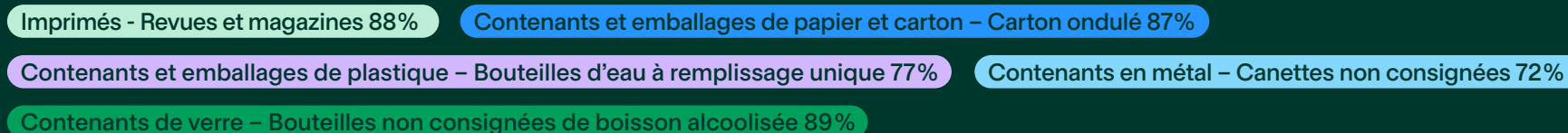
66,5%

Taux de récupération global 2022

Figure 6 - Taux de récupération par sous-catégorie de matières visées



Taux de récupération les plus élevés des sous-catégories de matières recyclables



En comparant les taux de récupération 2022 à ceux obtenus par les Études de caractérisation 2015-17 et 2012-2013, on constate une légère diminution du taux des imprimés (-2%) et une amélioration de tous les taux des sous-catégories de contenants et emballages. Le taux de récupération des CE de plastique est celui qui s'est le plus amélioré depuis 2012-2013 avec une hausse de près de 39% suivi des CE de papier/carton à 23%, des CE de métal à 18% et des CE de verre à 4%.

Figure 7 - Comparaison des taux de récupération des matières recyclables par sous-catégorie de matières visées par la collecte sélective

		2012-13		2015-17		2022
IMPRIMÉS	78,9%		77,7%		77,1%	
CE PAPIER/CARTON	60%		64,8%		73,7%	
CE PLASTIQUE	31,7%		34,8%		43,9%	
CE MÉTAL	43,3%		52,7%		51%	
CE VERRE	77,2%		78,8%		80,4%	
GLOBAL	62,5%		63,6%		66,5%	

Le tableau ci-après présente les taux de récupération et les quantités pour chacune des matières et catégories de matières.

Tableau 1 - Taux de récupération et quantité par matières et catégorie de matières visées - 2022

Matières	Taux de récupération	Quantité récupérée (t)
Imprimés	77,1%	107 306
Journaux	86,2%	15 301
Publications et circulaires en papier journal	86,3%	31 178
Catalogues et documents reliés	84,5%	13 372
Revue et magazines	88,4%	9 862
Bottins	80,0%	349
Papier à usage général / papier de bureau	53,0%	3 353
Autres imprimés	60,1%	26 758
Livres	85,7%	7 097
Autres imprimés non visés	36,0%	36
CE de papier et carton	73,7%	197 882
Carton ondulé	86,5%	95 505
Sacs d'emplètes et emballages de papier kraft	58,3%	8 759
Carton pressé	70,2%	6 212
Carton plat d'emballage	74,1%	61 922
Autres emballages de papier	61,5%	3 420
Contenants à pignon (non-boisson)	71,3%	3 264
Contenants à pignon (boisson)	81,3%	5 763
Contenants laminés	36,5%	3 272
Papier laminé	24,6%	2 696
Contenants composites	56,5%	3 174
Tetra pak et autres contenants aseptiques (non-boisson)	73,7%	607
Tetra pak boisson (boisson)	60,5%	3 275
Contenants et emballage en bois	38,1%	12

Matières	Taux de récupération	Quantité récupérée (t)
CE de plastique	43,9%	90 253
Bouteilles d'eau à remplissage unique	77,1%	6 892
Bouteilles de boissons non consignées #1 transparentes clair, bleu ou vert pâles	76,1%	7 378
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon #1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	66,0%	6 619
Bouteilles de boissons non consignées #1 opaques ou transparentes autre que clair, bleu ou vert pâle	69,5%	568
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon #1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	63,2%	1 299
Autres emballages #1 opaques ou transparents autres que clair, bleu ou vert pâle	61,4%	1 202
Autres emballages #1 transparents clair, bleu ou vert pâle	65,9%	10 238
Bouteilles de boissons #2	60,1%	1 994
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon #2	74,6%	9 595
Autres emballages #2 (sauf seau/chaudière)	64,4%	2 072
Bouteilles et contenants alimentaires et autres #3	52,2%	127
Plastique rigide #4	56,1%	206
Plastique rigide #5 (sauf seau/chaudière)	50,5%	9 536
Seau, chaudières et leurs couvercles #2 et 5	64,8%	985
Emballages rigides en plastique visés, sans code et plastique #7 (non PLA)	39,5%	7 250
Contenants et emballages #6 expansés de protection et alimentaires	19,3%	1 050
Contenants et emballages #6 non expansés	36,6%	1 422
Sachets autoportants / Autres sacs et films plastiques et laminés	28,8%	10 669
Pellicules et sacs d'emballage #2 et 4	42,5%	5 610
Sacs d'emplètes non dégradables	24,0%	1 652
Sacs d'emplètes dégradables	31,3%	54
Poly lactiques (PLA) et autres plastiques dégradables	39,8%	71
Autres films plastiques (non-emballage)	15,3%	3 572
Plastique usage unique pour service alimentaire ou consommation	27,9%	191

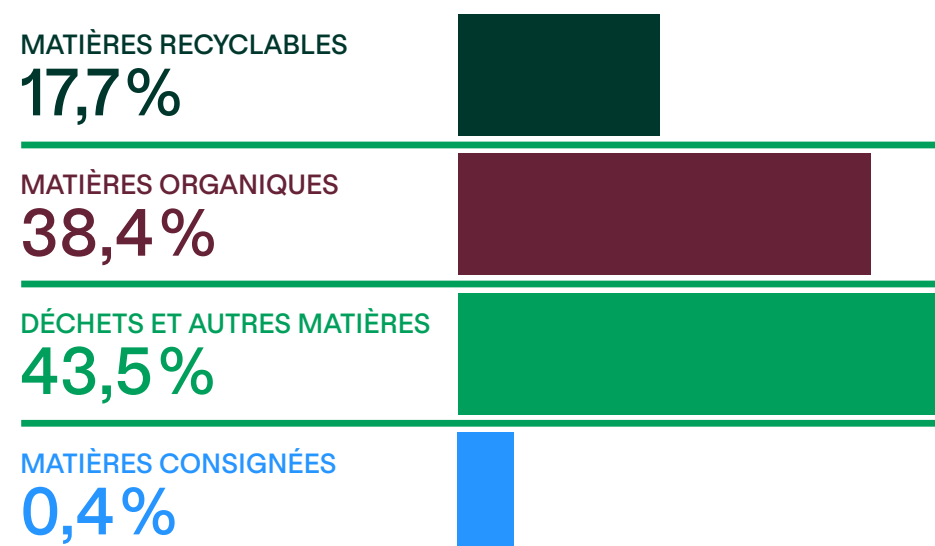
Matières	Taux de récupération	Quantité récupérée (t)
CE de métal	51,0%	21 522
Canettes non consignées	71,7%	1 373
Autres emballages en aluminium rigide	47,9%	2 079
Papier aluminium et contenants	21,6%	1 616
Bouteilles d'aérosol et tubes métalliques en acier (autres que RDD)	27,3%	1 128
Autres contenants et emballages non consignés en métal	66,2%	15 327
CE de verre	80,4%	120 830
Bouteilles non consignées de boissons alcoolisées	88,7%	82 075
Bouteilles non consignées de boissons non alcoolisées	71,7%	4 824
Contenants alimentaires ou non alimentaires / verre brisé	66,9%	33 930
Total	66,5%	537 793

Le tableau en annexe présente les taux de récupération obtenus lors des trois dernières études de caractérisation pour les matières et catégories de matières recyclables visées par la collecte sélective.

Composition de la collecte de déchets

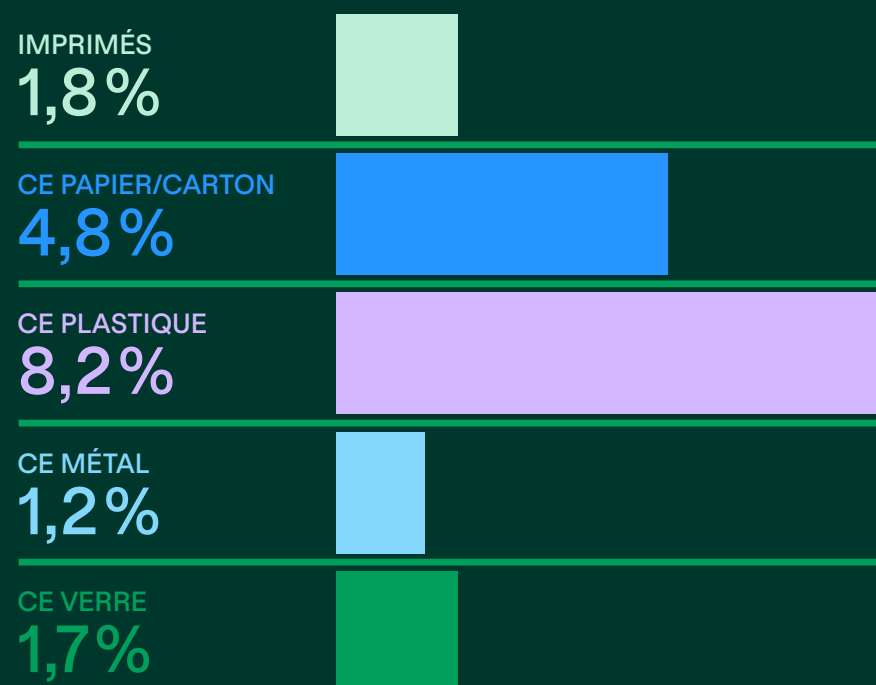
Plus de la moitié des matières déposées dans les déchets (56,5%) devraient prendre une autre voie, que ce soit le compostage, la consignation ou la récupération.

Figure 8 - Composition des déchets



Parmi les matières visées, les contenants et emballages de plastique sont les matières qu'on retrouve, proportionnellement, en plus grande quantité dans les déchets avec 124 640 tonnes, soit 8,2%. Les contenants et emballages de papier/carton suivent avec 73 956 tonnes, comptant pour 4,8% de la composition des déchets.

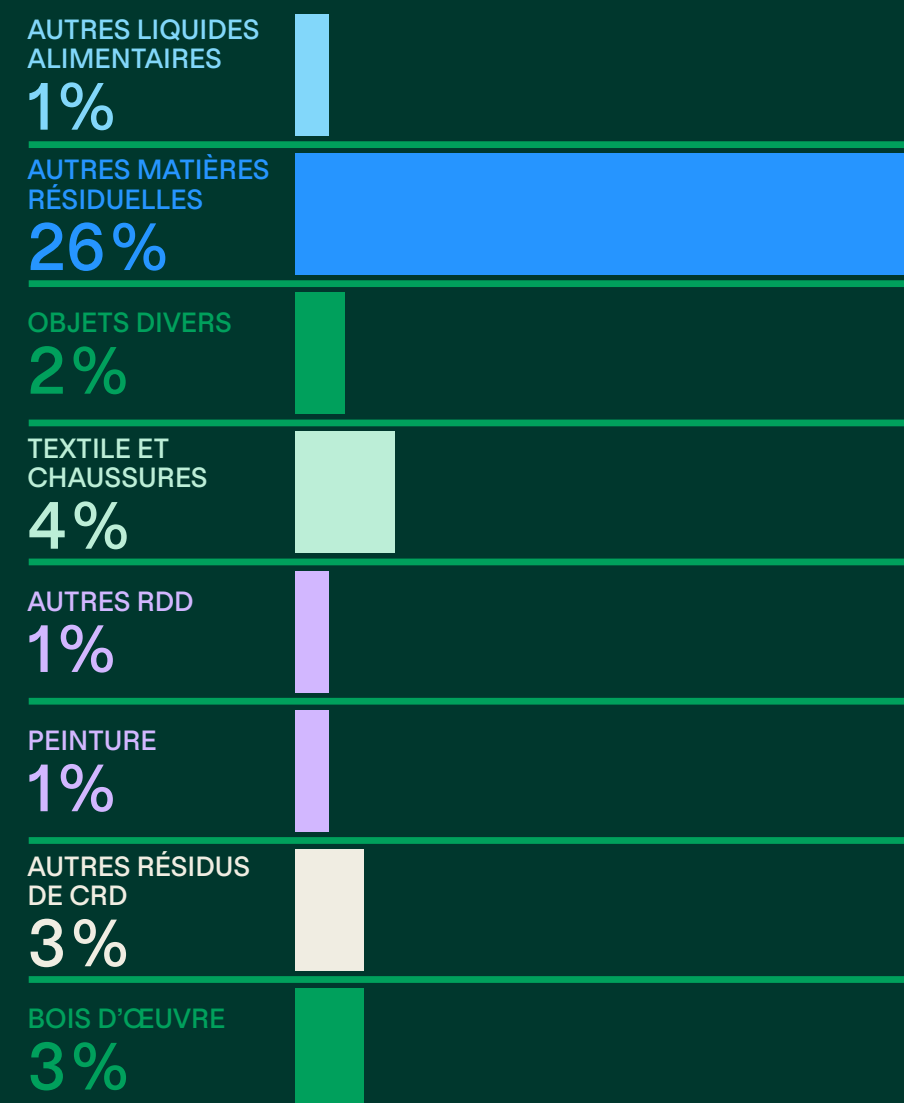
Figure 9 - Proportion de matières recyclables dans les déchets⁵



Outre les « autres matières résiduelles » qui représentent plus du quart de la composition des déchets et autres matières, les matériaux (bois et résidus) de construction, rénovation et démolition (CRD) ainsi que les textiles et chaussures sont les matières les plus présentes qui pourraient prendre une autre voie. Les matières ayant une proportion arrondie de zéro ne sont pas incluses dans la figure.

⁵ N'inclut pas les matières consignées.

Figure 10 – Composition (%) des déchets et autres matières



Matières visées par d'autres filières que la récupération

Le tableau suivant présente les matières qui se retrouvent dans la collecte sélective ou dans les déchets alors qu'elles ont d'autres filières de récupération formelles (matières organiques, contenants consignés, appareils électroniques, etc.) ou autres (textiles, jouets, etc.).

Les matières organiques sont celles qui se retrouvent en plus grande quantité dans des filières autres que celle qui lui est dédiée avec plus de 600 000 tonnes. Les matières diverses, les résidus de CRD et les textiles suivent avec respectivement 452 000, 91 000 et 73 000 tonnes de matières mises en bordure de chemin plutôt que dans une autre filière.

En présentant ces résultats par filière de collecte pour les trois dernières études, on constate que:

- Collecte sélective: une augmentation notable de l'utilisation de la collecte sélective pour disposer des autres métaux (de types casseroles), des textiles, des contenants consignés et de matières diverses. La présence de RDD est demeurée globalement stable entre 2015-2017 et 2022.
- Déchets: une diminution marquée de la présence des CRD (74%), des encombrants (76%) et de matières organiques (55%) dans les déchets. Seules les «autres matières» ont une augmentation significative dans les déchets depuis 2012-2013.

Tableau 2 - Quantité de matières déposées dans la CS ou dans les déchets, mais visées par d'autres filières en 2022

Matières	Quantité CS (t)	Quantité déchets (t)	Quantité totale (CS + déchets) (t)
Consigne	19 255	6 767	26 022
Bouteilles consignées en plastique	1 781	878	2 659
Canettes consignées	4 113	3 065	7 178
Bouteilles consignées en verre de boissons alcoolisées	6 503	1 056	7 559
Bouteilles consignées en verre de boissons non alcoolisées	6 859	1 768	8 627
Matières organiques	15 213	585 841	601 054
Matières organiques	15 213	585 841	601 054
Encombrants	1 157	6 508	7 665
Gros et petits appareils électroménagers, appareils de réfrigération et outils électriques, non couverts par la REP	1 157	6 302	7 458
Électro visés la REP appareils ménagers et de réfrigération	0	206	206
CRD	5 025	85 952	90 978
Bois d'œuvre	995	39 467	40 461
Autres résidus de CRD	4 030	46 486	50 516
Métaux	12 431	15 344	27 776
Autres métaux (casseroles, petits appareils électriques, etc.)	12 431	15 344	27 776
Plastiques	2 167	5 936	8 104
Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique #7 (non PLA) et autres plastiques	2 167	5 936	8 104
RDD	3 201	34 058	37 259
Contenants vides ou avec des restes de peinture	227	10 476	10 703
Contenants vides ou avec des restes d'huiles, filtres usagés ou d'antigel moteur	185	731	916
Piles et batteries	168	1 397	1 565
Produits électroniques	770	6 420	7 189
Autres RDD	1 851	15 035	16 886
Textiles	10 235	63 209	73 444
Textile et chaussures	10 235	63 209	73 444
Verre et autres	6 177	12 671	18 848
Verre plat, grès, céramique et autre verre	6 177	12 671	18 848
Matières diverses	31 797	419 970	451 767
Objets divers	11 658	28 870	40 528
Autres matières résiduelles	20 068	391 011	411 078
Particules fines	71	90	161
Liquides	8 545	19 848	28 393
Autres liquides non alimentaires	2 333	3 866	6 199
Autres liquides alimentaires	6 212	15 982	22 194
Total général	115 203	1 256 105	1 371 308

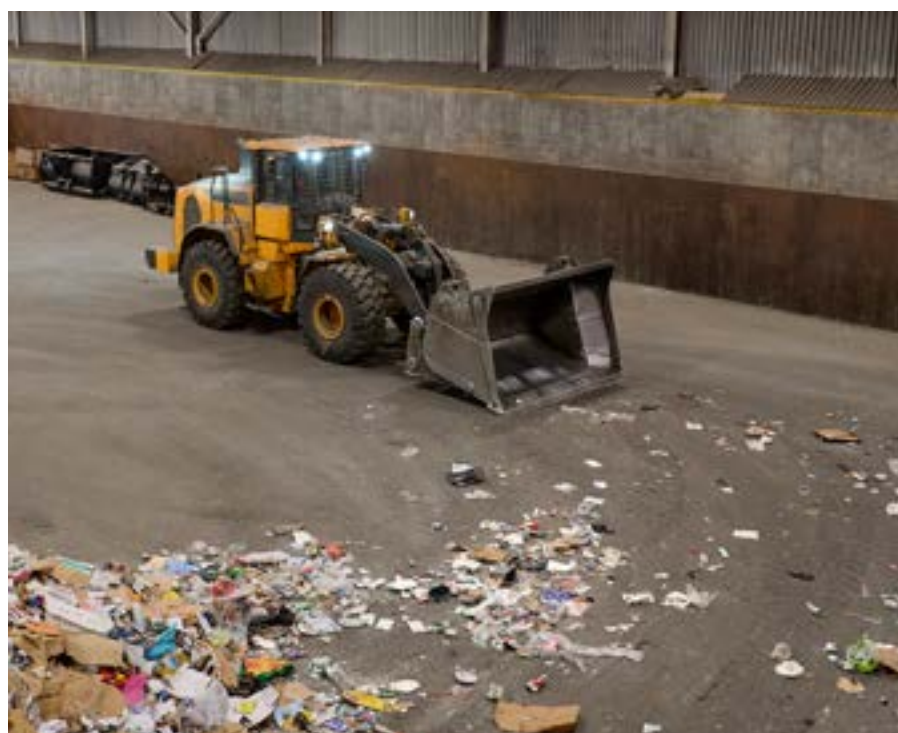


Tableau 3 - Quantités de matières déposées dans la collecte sélective lors des trois dernières études de caractérisation, mais visées par d'autres filières

Matières	2022 (t)	2015-2017 (t)	2012-2013 (t)
Consigne	19 255	11 774	13 715
Bouteilles consignées en plastique	1 781	1 189	1 844
Canettes consignées	4 113	1 883	2 039
Bouteilles consignées en verre de boissons alcoolisées		1 056	7 559
Bouteilles consignées en verre de boissons non alcoolisées	6 503	6 592	8 223
Matières organiques	15 213	12 322	11 656
Matières organiques	15 213	12 322	11 656
Encombrants	1 157	1 727	5 511
Gros et petits appareils électroménagers, appareils de réfrigération et outils électriques, non couverts par la REP	1 157	1 727	5 511
Électro visés la REP appareils ménagers et de réfrigération	0	s.o.	s.o.
CRD	5 025	8 286	8 216
Bois d'œuvre	995	756	1 897
Autres résidus de CRD	4 030	5 012	4 369
Autres meubles, encombrants et articles de maison	s.o.	2 518	1 950
Métaux	12 431	3 927	5 645
Autres métaux (casserolles, petits appareils électriques, etc.)	12 431	3 927	5 645
Plastiques	2 167	9 018	9 558
Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique #7 (non PLA) et autres plastiques	2 167	9 018	9 558
RDD	3 201	3 442	1 523
Contenants vides ou avec des restes de peinture	227	272	
Contenants vides ou avec des restes d'huiles, filtres usagés ou d'antigel moteur	185	278	
Lampes au mercure	s.o.	66	1 523
Piles et batteries	168	220	
Produits électroniques	770	1 464	
Autres RDD	1 851	1 143	
Textiles	10 235	6 450	5 335
Textile et chaussures	10 235	6 450	5 335
Verre et autres	6 177	4 838	7 674
Verre plat, grès, céramique et autre verre	6 177	3 133	7 674
Verre brisé non identifiable	s.o.	1 705	s.o.*
Matières diverses	31 797	10 194	8 346
Objets divers	11 658	2 843	5 608
Autres matières résiduelles	20 068	7 175	2 738
Particules fines	71	175	s.o.*
Liquides	8 545	5 869	s.o.*
Autres liquides non alimentaires	2 333	1 156	s.o.*
Autres liquides alimentaires	6 212	4 713	s.o.*
Total général de la collecte sélective	115 203	77 846	77 179

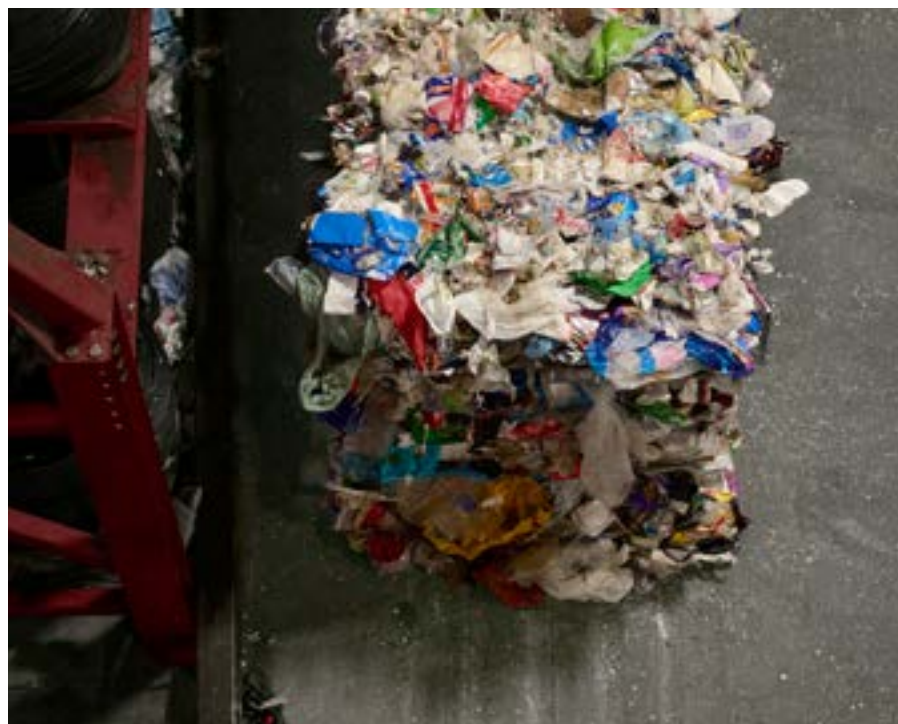


Tableau 4 - Quantités de matières déposées dans les déchets lors des trois dernières études de caractérisation, mais visées par d'autres filières

Matières	2022 (t)	2015-2017 (t)	2012-2013 (t)
Consigne	6 767	6 280	8 864
Bouteilles consignées en plastique	878	979	1 673
Canettes consignées	3 065	2 095	2 177
Bouteilles consignées en verre de boissons alcoolisées	1 056	2 761	4 380
Bouteilles consignées en verre de boissons non alcoolisées	1 768	445	634
Matières organiques	585 841	1 032 418	1 290 228
Matières organiques	585 841	1 032 418	1 290 228
Encombrants	6 508	7 808	27 671
Gros et petits appareils électroménagers, appareils de réfrigération et outils électriques, non couverts par la REP	6 302	7 808	27 671
Électro visés la REP appareils ménagers et de réfrigération	206	s.o.	s.o.
CRD	85 952	188 736	329 836
Bois d'œuvre	39 467	28 460	46 116
Autres résidus de CRD	46 486	104 333	202 622
Autres meubles, encombrants et articles de maison	s.o.	55 943	81 098
Métaux	15 344	12 940	16 447
Autres métaux (casseroles, petits appareils électriques, etc.)	15 344	12 940	16 447
Plastiques	5 936	17 778	22 134
Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique #7 (non PLA) et autres plastiques	5 936	17 778	22 134
RDD	34 058	22 969	24 115
Contenants vides ou avec des restes de peinture	10 476	3 867	
Contenants vides ou avec des restes d'huiles, filtres usagés ou d'antigel moteur	731	2 049	
Lampes au mercure	s.o.	556	24 115
Piles et batteries	1 397	1 327	
Produits électroniques	6 420	8 250	
Autres RDD	15 035	6 920	
Textiles	63 209	67 641	89 718
Textile et chaussures	63 209	67 641	89 718
Verre et autres	12 671	12 734	25 263
Verre plat, grès, céramique et autre verre	12 671	9 604	25 263
Verre brisé non identifiable	s.o.	3 130	s.o.
Matières diverses	419 970	82 160	59 029
Objets divers	28 870	15 275	43 615
Autres matières résiduelles	391 011	65 020	15 414
Particules fines	90	1 865	s.o.
Liquides	19 848	25 472	s.o.
Autres liquides non alimentaires	3 866	4 586	s.o.
Autres liquides alimentaires	15 982	20 886	s.o.
Total général de la collecte sélective	1 256 105	1 476 936	1 893 305

Conclusion

La REP collecte sélective est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

De nouvelles approches sont déployées par Éco Entreprises Québec pour mesurer la performance du système modernisé, passant de la capacité du citoyen à poser le bon geste pour les contenants, emballages et imprimés sous la responsabilité de Éco Entreprises Québec jusqu'à la capacité des centres de tri à capter et à trier les matières afin de permettre leur recyclage. À titre d'OGD, Éco Entreprises Québec est tenu de produire un rapport de performance appuyé par des données fiables et vérifiées, d'améliorer les taux de récupération et de valorisation ainsi que d'assurer la traçabilité des matières sous sa responsabilité.

De plus, la façon même de calculer la performance du système sera appelé à évoluer puisque le Règlement prévoit que le calcul ne sera plus basé sur une extrapolation des quantités étudiées sur une population, mais bien sur la base des quantités mises en marché par les producteurs et déclarées auprès de Éco Entreprises Québec.

ANNEXE

Taux de récupération par catégorie de matières pour les trois dernières études de caractérisation

Matières	Taux 2022	Taux 2015-2017	Taux 2012-2013
Imprimés	77,1%	77,7%	78,9%
Journaux	86,2%	85,3%	83,8%
Publications et circulaires en papier journal	86,3%	85,1%	85,4%
Catalogues et documents reliés	84,5%	82,4%	80,2%
Revue et magazines	88,4%	85,6%	84,2%
Bottins	80,0%	81,6%	90,0%
Papier à usage général / papier de bureau	53,0%	56,8%	66,2%
Autres imprimés	60,1%	62,4%	57,2%
Livres	85,7%	82,6%	82,8%
Autres imprimés non visés	36,0%	45,3%	67,0%
Papier/Carton	73,7%	64,5%	59,7%
Carton ondulé	86,5%	77,5%	70,9%
Sacs d'emplètes et emballages de papier kraft	58,3%	30,1%	33,0%
Carton pressé	70,2%	58,1%	49,2%
Carton plat d'emballage	74,1%	62,6%	57,3%
Autres emballages de papier	61,5%	45,1%	50,3%
Contenants à pignon (non-boisson)	71,3%		68,7%
Contenants à pignon (boisson)	81,3%	77,9%	
Contenants laminés	36,5%	26,1%	26,2%
Papier laminé	24,6%	24,9%	14,3%
Contenants composites	56,5%	50,5%	42,2%
Tetra pak et autres contenants aseptiques (non-boisson)	73,7%		52,3%
Tetra pak boisson (boisson)	60,5%	54,9%	
Contenants et emballage en bois	38,1%	37,1%	43,1%
Plastiques	43,9%	34,8%	31,5%
Bouteilles de boissons non consignées #1 transparentes clair, bleu ou vert pâles	76,1%	76,3%	68,3%
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon #1 transparentes clair, bleu ou vert pâle	66,0%	55,2%	44,5%
Bouteilles de boissons non consignées #1 opaques ou transparentes autre que clair, bleu ou vert pâle	69,5%	71,1%	49,7%
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon #1 opaques ou transparentes autres que clair, bleu ou vert pâle	63,2%	53,1%	47,0%
Autres emballages #1 opaques ou transparents autres que clair, bleu ou vert pâle	61,4%	45,6%	44,7%

Matières	Taux 2022	Taux 2015-2017	Taux 2012-2013
Autres emballages #1 transparents clair, bleu ou vert pâle	65,9%	53,6%	48,8%
Bouteilles de boissons #2	60,1%	63,5%	59,6%
Bouteilles autres que boissons et contenants à bouchon #2	74,6%	69,7%	63,0%
Autres emballages #2 (sauf seau/chaudière)	64,4%	67,6%	47,5%
Bouteilles et contenants alimentaires et autres #3	52,2%	58,1%	42,2%
Plastique rigide #4	56,1%	50,9%	46,5%
Plastique rigide #5 (sauf seau/chaudière)	50,5%	42,0%	41,1%
Seau, chaudières et leurs couvercles #2 et 5	64,8%	34,3%	31,7%
Emballages rigides en plastique visés, sans code et plastique #7 (non PLA)	39,5%	26,2%	28,5%
Contenants et emballages #6 expansés de protection et alimentaires	19,3%	19,6%	14,9%
Contenants et emballages #6 non expansés	36,6%	24,9%	31,4%
Sachets autoportants / Autres sacs et films plastiques et laminés	28,8%	16,2%	13,4%
Pellicules et sacs d'emballage #2 et 4	42,5%	34,8%	21,9%
Sacs d'emplètes non dégradables	24,0%	15,8%	13,0%
Sacs d'emplètes dégradables	31,3%	15,3%	13,8%
Poly lactiques (PLA) et autres plastiques dégradables	39,8%	43,4%	20,6%
Autres films plastiques (non-emballage)	15,3%	6,2%	11,1%
Emballages rigides et objets durables en plastique non visés, sans code et plastique #7 (non PLA) et autres plastiques	25,8%	33,7%	30,2%
Plastique usage unique pour service alimentaire ou consommation	27,9%	s.o.	s.o.
Métal	51,0%	44,0%	38,1%
Canettes non consignées au Québec	71,7%	65,2%	48,0%
Autres emballages en aluminium rigide	47,9%	36,1%	43,8%
Papier aluminium et contenants	21,6%	10,0%	10,7%
Aérosols et tubes métalliques en acier (autres que RDD)	27,3%	17,5%	18,5%
Autres contenants et emballages non consignés en métal	66,2%	66,3%	56,0%
Autres métaux	33,9%	23,3%	25,6%
Verre	80,4%	73,2%	67,2%
Bouteilles non consignées de boissons alcoolisées	88,7%	86,9%	85,1%
Bouteilles non consignées de boissons non alcoolisées	71,7%	77,9%	83,7%
Contenants alimentaires ou non alimentaires / verre brisé	66,9%	61,9%	59,2%
Verre plat, grès, céramique et autre verre	32,7%	24,6%	23,3%
Moyenne générale	66,5%	63,6%	62,5%



Étude réalisée par Éco Entreprises Québec,
avec la collaboration des firmes Stantec et Numéa.

Siège social

1600, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 600
Montréal (Québec) H3H 1P9

T. 514 987-1491
Télééc. 514 987-1598

service@eeq.ca eeq.ca

À propos de Éco Entreprises Québec

Éco Entreprises Québec, organisme privé à but non lucratif, est le nouveau gestionnaire de l'ensemble du système de la collecte sélective sur tout le territoire et représente les entreprises mettant en marché des produits emballés, des contenants et des imprimés au Québec.

Notre mission est de permettre à la population québécoise de récupérer plus et mieux, assurer une seconde vie aux matières recyclables et contribuer à l'économie circulaire à l'échelle de la province.

Bac Impact, la nouvelle référence en collecte sélective au Québec, a pour but d'éduquer sur le bon geste de tri et sensibiliser sur l'impact de ce qu'on met dans le bac.